

Le mécanisme de la Troïka n'est pas un mécanisme de gestion ou de proposition de la question du Sahara marocain, mais un mécanisme d'accompagnement et de soutien aux efforts exclusifs des Nations Unies, a souligné, dimanche 7 février 2021 à Rabat, le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, M. Nasser Bourita.

Dans une conférence de presse tenue à Rabat à l'occasion de la 34ème Session Ordinaire du Sommet de l'Union Africaine (UA), M. Bourita a fait savoir que des tentatives d'impliquer l'Union Africaine dans la gestion de la question du Sahara marocain ont eu lieu à travers une tentative de tenue forcée du mécanisme de la Troïka.

Le Maroc a estimé que la tenue de ce mécanisme sous la précédente présidence sud-africaine n'était pas appropriée en raison de sa position partielle et non objective, a-t-il expliqué. En dépit du fait que la présidence sud-africaine ait convoqué la Troïka pour vendredi dernier, ce mécanisme ne s'est pas réuni car d'autres membres ont estimé que la tenue du mécanisme sous cette présidence allait être contre-productive, a signalé le Ministre.

Sous une présidence objective et qui n'a pas de parti pris, la Troïka doit soutenir et accompagner les efforts exclusifs des Nations unies dans le strict respect de ses prérogatives définies par la résolution 693, a-t-il soutenu.

Les prochaines Troïka seront plus équilibrées puisqu'elles seront composées dès aujourd'hui de la République Démocratique du Congo (RDC), du Sénégal et de l'Afrique du Sud pour un an, alors qu'à partir de 2022 elle sera composée de la RDC, du Sénégal et des îles Comores, a expliqué M. Bourita, notant que "tout ce qui a été imaginé sous une présidence sud-africaine devra être évalué à l'aune des résultats concrets".

D'autant que l'Afrique comprend l'instrumentalisation qui a été faite de ses structures et mécanismes pour que l'Union Africaine serve l'agenda de certaines diplomatie et non l'agenda du continent, a insisté M. Bourita, notant que depuis que le poste du Commissaire à la paix et à la sécurité revient à un seul pays (2004), l'Union Africaine a été instrumentalisée dans un seul sens. Désormais, c'est la première fois que cette logique est brisée que ce poste ne sera pas utilisé comme une annexe à une diplomatie pour servir l'agenda d'un pays.

"Tous ceux qui veulent impliquer l'Union Africaine dans ce dossier vont

systématiquement trouver la diplomatie marocaine mobilisée pour que l’Union Africaine ne soit pas impliquée dans ce dossier qui relève des Nations Unies”, a tenu à préciser M. Bourita.

Toutes les manœuvres des dernières semaines visaient à déformer un message de l’Afrique pour prétendre que le continent n’est pas satisfait de la position prise par l’administration américaine. Or la réaction du Sommet est un message clair : Le dossier connaît des évolutions profondes qui vont dans le sens du soutien au plan d’autonomie marocain et dans le sens de la souveraineté du Maroc sur le Sahara, a-t-il affirmé.